



Compte-rendu de la séance du comité syndical du
8 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi huit février, à dix-huit heures, le comité syndical légalement convoqué par le Président, Bastien CORITON, à la salle des mariages de Rives en Seine.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Délégués titulaires

Nom Prénom	Collectivité représentée
BASSOT Christophe	Communauté de Communes Yvetot Normandie
BOSSÉ Patrice	Commune d'Ectot les Baons
CORITON Bastien	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DE MURAT Régis	Commune de Grémonville
DELAUNE Daniel	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DUMENIL Pascal	Communauté de Communes Yvetot Normandie
DUPRÉ Annie	Communauté de Communes Yvetot Normandie
FERON Didier	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
HALBOURG Eric	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
LAMOTTE Astrid	Métropole Rouen Normandie
LEFEBVRE Christine	Commune de Blacqueville
LEGRAND Alain	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
MOISSON Patrick	Communauté de Communes Yvetot Normandie
PESQUEUX Yolande	Communauté de Communes Yvetot Normandie
RIC André	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine

Délégués Suppléants

Nom Prénom	Collectivité représentée
BENARD Didier	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DELAFENETRE Daniel	Communauté de Communes Yvetot Normandie
FECAMP Emmanuel	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
GAMARD Jean-Marie	Communauté de Communes Yvetot Normandie
GUYADER Fabrice	Communauté de Communes Yvetot Normandie
VALLÉE Thierry	Communauté de Communes Yvetot Normandie
VIVET Jean	Communauté de Communes Yvetot Normandie

Membres : 36

Membres en exercice : 36

Membres présents à l'ouverture de la séance : 22

L'article L.2121-17 du CGCT indique que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

La majorité est atteinte si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Ce nombre doit excéder le nombre des conseillers en exercice divisé par 2, le nombre étant, le cas échéant, arrondi à l'entier supérieur.

En conséquence, le quorum est de 19 membres présents et est donc atteint.

Absents excusés :

- Claude BOUTEILLER, délégué titulaire de la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville, pouvoir à Patrice BOSSÉ
- Patrick CALLAIS, délégué titulaire de la Métropole Rouen Normandie, pouvoir à Astrid LAMOTTE
- Eric CARPENTIER, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie
- Lionel GAILLARD, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie
- Hubert LECARPENTIER, délégué titulaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
- Joël LESOIF, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie
- David MALANDAIN, délégué titulaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
- Florence SOURINTHA, déléguée titulaire de la commune de Motteville

Secrétaire de séance : Daniel DELAUNE

Procès-verbal de la réunion de la séance du 24 octobre 2022

Adoption à l'unanimité et signature par le Président et le secrétaire de séance

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Adoption à l'unanimité

Benoit LEMERCIER prend place dans l'assemblée à 18 h 10.

Houe rotative

Cotisation fixée à l'unanimité à 120 € la cotisation annuelle nette